

Benita Ferrero-Waldner

Commissaire Européenne pour les Relations Extérieures et la
Politique Européenne de Voisinage

**Discours de la Commissaire Ferrero-
Waldner sur l'Ouverture du Séminaire
sur le statut avancé pour le Maroc dans
le Cadre de la Politique européenne de
voisinage**

*Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

Séminaire sur le statut avancé pour le Maroc dans le Cadre de la
Politique européenne de voisinage

Rabat, 21 janvier 2008

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, Cher ami Taieb Fassi Fihri

Messieurs les Ministres des Affaires étrangères,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrai tout d'abord remercier mon ami Taieb Fassi Fihri de m'avoir invitée à ce séminaire sur le Maroc et le Statut avancé. Nous poursuivons ainsi une longue et fructueuse collaboration que nous avons entamée depuis plusieurs années sur un sujet important et qui me tient à cœur. J'ai en mémoire notamment les discussions que nous avons eues lors du séminaire de Barcelone en mars 2007 sur le même sujet.

Je me réjouis du fait que la plupart des réflexions faites à Barcelone ont été prises en compte et endossées par le Conseil d'Association du 23 juillet dernier. C'est sur cette base officielle qui indique une forte volonté politique que nous devons aujourd'hui prolonger cette réflexion ici au Maroc en présence de nombreux et éminents représentants du monde des affaires, des organisations non gouvernementales, de l'université et des autres secteurs de la société civile. Ce processus de réflexion collective nous permettra ainsi de mieux identifier nos intérêts communs, nos préoccupations respectives et les domaines prioritaires pour le renforcement de nos relations sur base d'une véritable méthode participative.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Maroc est déjà un partenaire privilégié de l'Union européenne. Les avancées que nous avons faites ensemble depuis plusieurs années ont permis de renforcer notre dialogue politique, l'intégration de nos économies, la coopération sectorielle et les échanges humains. Nous avons appris ainsi à mieux nous connaître et à mieux nous comprendre.

Ces avancées n'auraient évidemment pas été possibles s'il n'y avait pas eu la conjonction entre, d'une part, la mise en œuvre d'un ambitieux programme de réforme et de modernisation lancé par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, et, d'autre part, la volonté de l'Union européenne de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays voisins et la mise en place de la politique européenne de voisinage qui a renforcé les moyens à notre disposition en se basant notamment sur le principe de différenciation.

Cette différenciation nous a permis d'ailleurs de mieux concentrer nos efforts et nos moyens sur le Maroc qui est un des partenaires les plus enthousiastes et les plus exemplaires de la politique de voisinage avec ces efforts de modernisation. C'est en reconnaissance de ces efforts que nous avons attribué, deux années de suite, des moyens financiers additionnels dans le cadre de la facilité gouvernance.

Je voudrai tirer parti de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour faire le point sur les chantiers que nous avons ouverts ces dernières années :

Dans le domaine commercial, nous avons entamé des négociations ambitieuses en matière de libéralisation du commerce des produits agricoles et de la pêche. Dans les prochains jours, nous devrions débiter des négociations pour la libéralisation du commerce des services et de l'investissement.

Dans les secteurs de l'énergie et des transports, le Maroc a fait le choix stratégique de l'intégration dans le marché européen. C'est déjà le cas dans le domaine aérien, et c'est la direction qui a été donnée dans la déclaration conjointe que nous avons signée le 23 juillet dernier en matière énergétique.

En matière politique, nous avons aussi accompli d'importants progrès: nous avons établi un forum de dialogue permanent en matière de 'démocratie, de droits de l'homme et de gouvernance.

Dans le domaine des questions de sécurité, le Maroc s'est révélé un partenaire de confiance de l'Union européenne, que ce soit lors de sa participation à l'opération ALTHEA en Bosnie, dans la coopération que nous avons lancée pour renforcer la surveillance du commerce des biens à usage double ou encore dans la coopération contre le fléau du terrorisme.

Enfin, je voudrai souligner que tout ceci s'est accompagné d'un renforcement substantiel de la coopération financière avec le Maroc. Le Maroc est ainsi devenu le premier bénéficiaire des fonds de la politique de voisinage. Il est aussi un pionnier dans l'utilisation des jumelages entre les administrations marocaines et celles des Etats membres de l'UE.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Malgré les avancées que je viens de rappeler, je suis persuadée que l'Union européenne et le Maroc doivent franchir une nouvelle étape dans l'évolution de nos relations. C'est d'ailleurs ce qu'a décidé notre Conseil d'Association en juillet dernier et il a, pour cela, créé un groupe de travail afin de réfléchir aux moyens d'intensifier notre coopération.

Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur les raisons qui expliquent cette volonté politique commune d'approfondir nos relations. Je voudrai cependant en citer trois qui me semblent fondamentales.

D'une part, les défis communs auxquels nous sommes confrontés n'ont jamais été plus importants, que ce soit dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et contre les trafics de drogue, du réchauffement climatique, de la capacité à faire face à la mondialisation de l'économie et à l'émergence de nouvelles économies dynamiques et compétitives en Asie ou de la prospérité et la stabilité en Afrique.

D'autre part, la volonté de l'Europe de répondre positivement à la demande de nos voisins d'un ancrage plus fort à l'Europe.

Enfin, l'UE souhaite ardemment la réussite du processus de modernisation et de transition démocratique qui est en cours au Maroc.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Quels doivent être les axes prioritaires du renforcement de notre coopération?

La première priorité est de tirer parti de toutes les opportunités qui existent déjà, que ce soit la participation effective aux agences et programmes de l'Union, ou l'approximation législative pour mieux profiter des opportunités du grand marché unique européen.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil européen a décidé la mise en place de partenariats pour la mobilité avec des pays tiers ; c'est une excellente opportunité pour le Maroc de développer les échanges humains avec l'Europe dans un cadre légal et d'obtenir des mesures de facilitation des visas. Mais pour tirer parti de ces opportunités, il est important que les conditions préalables soient réunies.

Nous estimons aussi qu'il existe d'importantes possibilités de développer la coopération sectorielle, que ce soit dans l'énergie, l'agriculture, la protection de l'environnement ou l'interconnexion des réseaux de transport.

Enfin, il me semble que le champ le plus prometteur concerne la coopération politique et dans les questions de sécurité, car il traduira ce niveau de confiance et de partenariat plus élevé que nous souhaitons créer. C'est aussi important que l'intégration complète du Maroc dans la région. L'UE est prête à soutenir cette intégration régionale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Commission européenne se tient prête à examiner toutes les demandes du Maroc concernant le renforcement des relations bilatérales dans les domaines de sa compétence. Nous souhaitons aller de l'avant rapidement dans le processus de réflexion afin de pouvoir prendre des décisions concrètes rapidement.

Je forme donc le vœu que les travaux de ce séminaire soient fructueux et permettent de mieux définir les attentes et les propositions du Maroc.

Je vous remercie de votre attention.